

# Formation : Partager un projet dans le cadre d'une société agricole

lundi 22 & mardi 23 février 2021

**Futurs associés : gérer les relations humaines sur votre exploitation agricole**

**Cette formation, sous forme de jeux de rôle, est indispensable pour permettre la pérennité de votre société agricole.**

## Contenu

### Objectif

Préparer le fonctionnement d'une société agricole en intégrant les aspects humains, prévoir les modalités de fonctionnement quotidien et les prises de décision par les associés de la société

### Programme

- ☛ Pourquoi choisir une forme sociétaire
- ☛ Les objectifs prioritaires des futurs associés
- ☛ Les incidences des choix professionnels et familiaux.
- ☛ Les étapes clés pour construire sa société, avant et pendant son fonctionnement,
- ☛ Préparer le départ d'un associé,
- ☛ Accueillir et intégrer un nouvel associé.
- ☛ De la compétition à la coopération,
- ☛ Le contrat entre associés : se mettre d'accord sur l'argent, le travail, le pouvoir, l'information.

### Pour qui ?

Agriculteurs, conjoints d'exploitants, aide-familiaux, cotisants solidaires et futurs installés des Hautes-Alpes.

*Une évaluation  
tout au long de cette formation,  
sera effectuée  
par l'intervenante experte.*

## Organisation pratique

**Horaires** : de 9h 00 à 17h00

à l'ADFPA 05 – 10, rue des Silos – 05000 GAP

### Intervenante

Lise ESCALLIER, experte en relations humaines dans une société agricole – Chambre d'Agriculture Isère

### Conditions financières

- ✧ Pour les agriculteurs à jour de leurs cotisations, le stage est pris en charge en totalité par le VIVEA.
- ✧ **Pour les candidats en cours d'installation : prise en charge par le VIVEA sous réserve de nous fournir les justificatifs suivants :**
  - L'original de l'attestation d'éligibilité au financement VIVEA
  - La copie du PPP signée des 2 conseillers et du créateur ou repreneur d'exploitation agricole
  - La copie d'écran du CPF du créateur ou repreneur d'exploitation agricole
  - Engagement du créateur ou repreneur demandeur du financement auprès de VIVEA

**Ces 4 justificatifs vous sont présentés et expliqués lors de votre entretien PPP.**

- ✧ Autres statuts : nous contacter pour plus d'informations.

## Agriculteurs, le saviez-vous ?

Pour vous former (le jour même ou un autre jour), vous pouvez confier votre exploitation à un remplaçant.

**Service de remplacement → 04 92 58 63 66**

## Bulletin d'inscription

Nom - Prénom : .....

Date de naissance : .....

Dénomination (GAEC, EARL) : .....

Adresse : .....

.....

Tél. : ..... Mail : .....

Agriculteur, conjoint  
collaborateur       Cotisant  
solidaire       Candidat à  
l'installation       Autre  
(préciser)

### **Je m'inscris à la formation les 22 et 23/02/21**

**Partager un projet dans le cadre d'une société agricole**

Je certifie être à jour de mes cotisations VIVEA (payées via la MSA) :  
 oui       Non

### Conditions Générales de services

Article 1 : L'inscription est indispensable. Elle est effective dès réception du bulletin d'inscription complété par le stagiaire.

Article 2 : Toute annulation de la part d'un stagiaire doit impérativement être justifiée et nous parvenir avant le début de la formation.

Article 3 : L'ADFPA se réserve le droit de modifier le programme, reporter ou annuler une session de formation si, malgré tous ses efforts, les circonstances l'y obligent. Les stagiaires seront informés au minimum 2 jours ouvrés avant le début de la formation (hors cas d'intempéries ou d'indisponibilité justifiée du formateur ou de l'intervenant).

Article 4 : Lorsqu'une action de formation prévoit plusieurs jours, le stagiaire doit être présent sur l'ensemble des journées.

Article 5 : Dans le cas où la formation ne serait pas prise en charge par le VIVEA, la totalité de la formation sera facturée au stagiaire.

J'accepte les conditions générales de service (cochez la case)

### Date et Signature :

Pour les cotisants solidaires, conjoints collaborateur et les candidats à l'installation, joindre un justificatif (attestation MSA, attestation du point info installation, etc).

Faites nous part de vos questions afin de vous proposer une formation particulièrement adaptée à vos besoins :

.....

.....

.....

A renvoyer à :

A renvoyer à : ADFPA 05 – Joséphine IUSPA  
Ou par mail : adfpa@adfpa05.asso.fr